

<b>Zeitschrift:</b>	Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	2 (1935)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	La Flûte à bec ou Flûte douce
<b>Autor:</b>	Piguet du Fay, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-955071">https://doi.org/10.5169/seals-955071</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Flûte à bec ou Flûte douce

par A. Piguet du Fay

L'époque présente est pleine de contrastes et la musique n'échappe pas à la règle générale!

D'un côté, on travaille sans relâche au perfectionnement des instruments de musique, et, non content de perfectionner, on cherche encore à créer de nouveaux instruments. Sous ce dernier rapport, il n'y a pourtant rien de bien remarquable à signaler, sauf cependant les instruments utilisant les ondes éthérées pour la production du son, appelés peut-être à jouer à l'avenir un rôle considérable et même à remplacer les orchestres actuels, si la « mécanisation » de l'activité humaine continue à progresser d'une façon si inquiétante!

Tous ces efforts tendent plus ou moins, soit à une augmentation de la puissance du son, soit à l'amélioration du mécanisme, rendue nécessaire par les exigences de la musique moderne. On peut certes se demander, en comparant la partition d'une œuvre orchestrale de Bach, de Mozart ou de Beethoven, avec une partition moderne, et surtout à l'audition de ces œuvres, si le gain musical est bien réel! Mais, ce n'est pas des « orgies orchestrales » de certains compositeurs modernes qu'il doit être question ici...

D'autre part, on peut observer depuis quelques années, parallèlement aux efforts dont il a été question plus haut, une véritable renaissance des instruments de musique en usage au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est ainsi qu'après le clavecin et l'épinette, le quinton, la viole d'amour, la viole de gambe et enfin la flûte à bec réapparaissent dans les salles de concerts. Ce dernier instrument, en particulier, connu aussi sous le nom de flûte douce, semble destiné à retrouver, la popularité qu'il connut jadis, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle il fut remplacé à l'orchestre, par la flûte traversière, dont l'usage s'est généralisé depuis lors. Il faut ajouter toutefois que la flûte à bec n'avait pas complètement disparu et qu'elle possédait encore quelques amateurs, car elle figurait, il y a une trentaine d'années, dans les catalogues de plusieurs maisons de musique françaises.

La flûte douce, désignée aussi sous le nom de flûte d'Angleterre, en raison de la grande faveur dont elle jouissait dans ce pays, se fait en bois dur, ébène, buis, poirier et quelquefois en ivoire. Un exemplaire de cet instrument, en ivoire finement sculpté, se trouve au musée du Conservatoire de Paris.

La flûte à bec se compose de deux ou trois corps, suivant sa longueur: le sifflet, servant à émettre le son, le corps médial percé de six ou sept trous d'un côté et d'un trou à la partie supérieure du côté opposé, et le corps inférieur qui est uni, ou se termine en forme de pavillon; il est percé d'un trou, lorsque le corps médial n'en a que six. La perce est presque toujours conique.

Ces flûtes sont de tailles fort différentes. Le plus petit modèle fabriqué autrefois n'avait guère plus de 20 cm. de longueur, et la plus grande basse connue est celle qui se trouve au musée d'Anvers et mesure 2.62 m. de longueur; elle possède quatre clés et donne le ré de huit pieds. Entre ces deux

modèles de dimensions si différentes, et dont l'un est treize fois plus long que l'autre, il y avait une famille complète d'instruments: soprano, alto, ténor, basset, basse et grosse basse, qui étaient utilisés dans les orchestres. La flûte à bec jouissait également d'une grande popularité chez les amateurs, et Mersenne dit



Terborch, **Eine Musikstunde**

Phot. F. Bruckmann A. G., München

dans son *Harmonie universelle* (1636) que des grandes flûtes douces ont été envoyées d'Angleterre à un roi français. Cet auteur rapporte aussi «que l'on peut «sonner» un air ou une chanson sur la flûte douce, et, en même temps chanter le son de la basse, sans toutefois articuler la voix, car le vent qui sort de la bouche en chantant est capable de faire sonner la flûte, de sorte qu'un

seul homme peut faire un duo». Cette remarque montre que les exigences musicales du XVII<sup>e</sup> siècle étaient très modérées!

La flûte en fa était à cette époque la plus usitée, mais les instruments laissaient beaucoup à désirer au point de vue de la justesse, et le musicien devait, à force d'habileté, chercher à en corriger les défauts.

Le son de la flûte à bec a une assez grande analogie avec celui de la flûte ordinaire, mais il est sensiblement plus faible, de là le nom de « flûte douce ». La sonorité déjà faible dans les instruments aigus, diminue avec la longueur de l'instrument, et il en est de même de la facilité d'émission.

Il est possible maintenant, grâce aux progrès réalisés par la facture des instruments de musique, de construire des flûtes à bec parfaitement justes. Elles donnent la gamme diatonique, et les demi-tons s'obtiennent assez facilement au moyen de doigtés fourchus. L'étendue est de deux octaves, mais les dernières notes de l'octave supérieure sortent difficilement. Les flûtes utilisées actuellement sont construites dans les tonalités suivantes: soprano en ut, alto en fa, ténor en ut et basse en fa. On en construit également en ré, mi, sol et la, mais ces dernières sont d'un usage moins fréquent. Il y a une littérature ancienne assez importante pour la flûte à bec. Haendel lui a destiné trois sonates et J. S. Bach l'emploie dans deux concertos brandebourgeois, ainsi que dans nombre de cantates religieuses et profanes; ils s'en servent souvent pour adoucir le timbre un peu aigre des hautbois de l'époque. Plusieurs compositeurs suisses contemporains, K. H. David, Paul Muller, C. Vogler et W. Wehrli ont écrit des duos, trios ou quatuors pour flûtes à bec; mais c'est surtout en concertant avec d'autres instruments anciens, clavecin, quinton, viole d'amour, que la jolie sonorité de la flûte à bec a le plus de charme.

Comme elle est facile à apprendre et à jouer et qu'elle n'exige que très peu de souffle, c'est l'instrument idéal à mettre dans la main des enfants pour les initier à la musique et se rendre compte de leurs aptitudes musicales. Ils peuvent aussi, peu à peu, se familiariser avec les premiers éléments de la musique de chambre et entreprendre par la suite, avec plus de facilité que des débutants, l'étude d'un autre instrument.

Il y a déjà des cours facultatifs de flûte à bec dans plusieurs classes des écoles de Zurich, et les expériences faites à ce sujet sont très encourageantes car les enfants y prennent un vif plaisir. Il ne s'agit pas, bien entendu, de concurrencer l'étude d'autres instruments, mais bien plutôt d'initier les enfants à la musique instrumentale par les moyens les plus simples, tout en ne négligeant pas l'étude du chant, qui s'en trouve au contraire facilitée.

Il faut espérer que ces efforts auront le succès qu'ils méritent, et que notre jeunesse retrouvera, pour son plus grand profit, le chemin de la musique, car il ne faut pas seulement l'aimer et l'écouter, mais aussi la pratiquer.